

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 5 Février

NOUVELLES POLITIQUES

Crise Italienne

La crise ministérielle italienne se prolongera probablement.

Les journaux continuent à discuter les chances de MM. Zanardelli ou Rudini. On assure d'autre part que le roi a fait appeler M. Saracco, actuellement en Piémont.

M. Piou à Rome

Une dépêche de Rome au Figaro assure que le Pape a eu une conversation avec M. Piou, qui a duré plus de deux heures.

Le pape a exprimé le désir de voir les catholiques Français suivre le mouvement politique indiqué par le cardinal Lavergne.

M. Piou rapporte en France les paroles du Pape. L'encouragement à persévérer dans la tâche assumée.

LA RÉPRESSION EN PORTUGAL

L'émeute d'Oporto est complètement réprimée.

Le roi, recevant les députés de cette ville, leur a exprimé sa reconnaissance pour l'attitude prise par les habitants de cette ville.

Les tribunaux militaires commenceront à fonctionner avant peu de jours.

L'émeute a causé la mort de neuf personnes ; quarante-huit ont été blessées.

Le nombre des insurgés était environ de 600.

Les forces du gouvernement étaient de 1,000 hommes, dont 700 gardes municipaux.

Le gouvernement a résolu de déployer une grande sévérité contre les insurgés et leurs complices.

L'Officiel publie un décret suspendant l'habeas corpus et autorisant la suppression dans tout le pays des journaux menaçants pour la sûreté de l'Etat. Les journaux républicains, Patria, Debates, de Lisbonne, sont supprimés.

Le conseil d'Etat va se réunir afin de délibérer sur l'application de la juridiction militaire aux civils arrêtés pour faits de conspiration et d'insurrection à Oporto. Les visites domiciliaires continuent à être opérées dans cette ville.

Les chefs républicains, Joseph Sampaio et Basile Telles, ont été arrêtés à Braga où ils s'étaient réfugiés.

Le 18^e régiment d'infanterie sera envoyé à Braga, le 9^e chasseur et le 10^e régiment d'infanterie seront dissous.

Les dépêches officielles arrivées de tout le royaume annoncent que la tranquillité y est complète.

L'effectif militaire allemand

On lit dans l'Echo de Paris :

« Malgré les déclarations pacifiques de l'empereur Guillaume II et de ses ministres, le développement des forces militaires est encore la préoccupation dominante de toute l'Allemagne.

» Pour 1890-91, l'effectif était prévu à 19,737 officiers, 468,409 hommes de troupe, 88,302 chevaux. L'exercice 1891-92 porte l'effectif à entretenir à 20,440 officiers pour commander 480,983 soldats de l'armée active, disposant de 93,903 chevaux. Les accroissements concernent principalement l'artillerie. Nos voisins reconnaissent sans peine que leur supériorité de 1870 s'est transformée aujourd'hui en infériorité manifeste sous le rapport du personnel, du matériel et du nombre des attelages.

» Du moment que nous connaissons le point sur lequel tout l'effort bulgare va se porter chez les Allemands, nous ferons bien de ne pas nous laisser distancer. Notre budget de 1892 devra combler les vides qui existent encore dans le corps des officiers d'artillerie de campagne. Puisque nous disposons d'un nombre de plus en plus considérable de sous-officiers rengagés, les Chambres n'hésiteront pas à en donner un de plus à chacune des vingt-trois batteries montées ou à cheval de nos corps d'armée en temps de paix. »

L'Espionnage

Sur l'ordre du parquet, M. Dulac, commissaire de police aux délégations judiciaires, a procédé, lundi soir, à l'arrestation du sieur Pierre Theissen, âgé de 33 ans, né à Arlon (Belgique), inculpé d'espionnage. Cet homme a, paraît-il, levé des plans de nos forteresses de premier ordre et des forts entourant Paris. Puis, il envoyait tous ces papiers en Allemagne, se servant pour cela d'enveloppes à tête du ministère des affaires étrangères.

Une perquisition opérée à son domicile a amené la découverte de plans et d'autres papiers intéressant notre défense militaire.

On a saisi plusieurs lettres, dont une venant de Belgique contenant une demande de renseignements sur la situation de l'armée française. Depuis, Theissen est tenu au secret le plus rigoureux.

L'espion est un homme de haute taille et de belle tournure, aux manières correctes et très distinguées. Il est peu probable qu'on parvienne à découvrir ses complices, si toutefois il en a en France, car la nouvelle de son arrestation, mal-

gré tout le mystère dont on l'avait entourée, est sûrement parvenue jusqu'à eux. Toute correspondance a, en effet, depuis près d'une semaine, cessé de parvenir à son domicile.

Les agents de la sûreté en permanence au domicile de Theissen ont arrêté un employé des sleeping-cars, belge comme lui, qui était venu pour le voir. On ne peut, toutefois, relever aucune preuve de complicité contre cet individu.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Fêtes de Charité

La Fête militaire

La fête militaire décidée par la Commission des Fêtes de charité, aura lieu le dimanche 15 février, aux allées Fénélon, avec le concours de la musique du 7^e de ligne et de l'Orphéon de Cahors, dirigé par M. Combes.

Ces fêtes comprendront des courses organisées par le Velo-Sport cadurcien, — des exercices d'ensemble et des assauts de boxe et de bâton — des exercices de gymnastique, ainsi que des assauts de pointe et de contre-pointe, auxquels prendront part les maîtres d'armes des garnisons de Cahors et de Montauban.

Le programme détaillé de ces fêtes sera publié ultérieurement.

Nous sommes convaincus que la population cadurcienne viendra en foule dans l'enceinte réservée à cette Fête militaire, pour applaudir nos vaillants troupiers dont on ne saurait jamais trop apprécier l'activité et le dévouement lorsqu'il s'agit d'une œuvre de charité.

Les exercices inscrits au programme sont des plus intéressants et, certes, dans les villes où les régiments ont prêté leur concours pour de semblables fêtes, les assistants n'ont pas ménagé leurs applaudissements en voyant l'ensemble et la précision avec lesquels étaient exécutés ces mouvements.

émus tous les trois.

— Vincente, dit Eva d'un air très dégagé, prévenez M. Séguin qu'on le demande.

Poussant la porte de la salle à manger, qu'elle laissa grande ouverte, elle y entra avec ses tantes... De là, ils voyaient ce qui se passait dans le vestibule.

Au bout d'un instant, Vincente redescendait disant que M. Séguin n'était pas chez lui.

— Vous devez vous tromper mademoiselle dit l'homme avec une assurance qui la dérouta.

— Me tromper... mais j'ai appelé partout, personne n'a répondu, et sa chambre est vide...

— Je vous affirme, mademoiselle, que M. Séguin doit être ici, répéta le nouveau venu.

Vincente s'appretait à répondre plus sèchement que la première fois. Fort heureusement Eva la prévint,

— Monsieur a raison, Vincente... Vous avez dû mal chercher... Je vais monter moi-même...

La vieille bonne suffoquait presque.

L'homme s'inclina pour remercier.

Dans la salle à manger, M^e Clergeot et les demoiselles Séguin attendaient anxieux la fin de la scène.

Vincente, clouée au parquet par la colère, ne quittait pas des yeux l'escalier.

Un éclair de triomphe illumina sa figure, en voyant redescendre M^e Famin à côté de l'arrivé de la veille, M. William's Jordan. Elle ne put s'empêcher de regarder celui qui deux fois de suite l'avait gourmandée avec un rire narquois, qui se changea en une grimace de stupeur lorsque celui-ci dit très haut :

— Je disais bien, mademoiselle, que M.

Quant à l'assaut d'armes, il promet d'être brillant, étant donné le nombre et surtout la valeur des maîtres qui viendront y faire apprécier leur souplesse et leur force.

Les vélocipédistes, en prêtant leur concours à notre fête de jour, y apporteront un attrait de plus dont nous ne saurions trop les remercier.

La publication du programme détaillé de la Fête militaire nous permettra, du reste, de revenir sur les attractions si variées dont elle sera composée et qui en feront le grand succès et la véritable Fête populaire.

La Commission.

4^e LISTE DES ADHÉRENTS

(Pour le bal)

MM. Lescole, rentier. — Dornier, receveur de l'Enregistrement. — Olié, entrepreneur. — Boudon, banquier à Cazac. — Méric de Bellefond, chef de bataillon. — Ducrot, capitaine. — Salgues de Geniez, juge de paix à Lauzès. — Bouzerand, tapissier. — Caussanel, capitaine en retraite. — Desprès, chef de bataillon territorial. — Saint-Eloi, capitaine. — Duphénéux, conseiller général. — Picarouge, conducteur des ponts et chaussées, faisant fonctions d'ingénieur. — Calmels, juge de paix à Catus. — Petit, professeur au Lycée. — Poujade, juge de paix à Cahors. — de Maynard, agent général de la C^{ie} d'assurances l'Union. — Bourgoin, directeur de l'usine à gaz à Cahors. — Planacassagne, percepteur à Bach. — Lucien Boudousquié, ancien secrétaire général à Compiègne. — Reulos, conducteur des ponts et chaussées. — Kelsen, chef de musique au 7^e. — Petit, contrôleur des contributions directes. — Caussanel, receveur de l'Enregistrement à Puy-l'Evêque. — Lafon, percepteur à Montcuq. — Julhia Edouard, notaire à Montcuq. — Tallieu, directeur de l'Ecole normale. — Maréchal, commandant au 7^e de ligne.

Total de la 4^e liste... 280 fr.

Total général... 2,500 fr.

LA RUE DES ÉCOLES

Le Conseil municipal, réuni mardi soir en commission, a décidé le prolongement de la rue des Ecoles, jusqu'à la rue de la Banque seulement. L'intérêt public, bien compris, exigeait le prolongement jusqu'à

Maurice Séguin n'avait pas quitté la maison puisque le voici... Pardon et merci, mademoiselle, ajouta-t-il en s'adressant à Eva.

Si la stupeur de Vincente fut grande, celle de ceux qui se trouvaient dans la salle à manger ne le fut pas moins, en entendant ces paroles.

Elle augmenta encore quand ils entendirent celui qu'ils croyaient William's Jordan, dire :

— Comment, c'est vous, monsieur Etienne !

— Moi-même. Je tenais d'abord à vous remercier du service que vous m'avez rendu...

— Déjà !

— Le résultat est obtenu...

— Comment... Daniel Hubert...

— Arrêté cette nuit même en sortant d'ici...

— En sortant d'ici... Mais par qui donc ?

— Par le cochier qui vous avait amené dans la journée...

— Comment, le muet bourru...

— Votre serviteur !...

— Ah diable qui se serait donc douté... murmura Maurice, en songeant à ses espérances déçues.

Ensuite, continua M. Etienne, je vous rapporte des pièces vous concernant, que le drôle a trouvé naturel de subtiliser à un malheureux qui, sans doute, avait flairé le mauvais usage qu'il désirait en faire, et ne voulait pas les lui rendre...

Il lui tendit une enveloppe maculée.

— Qu'ils sont ces marquis ? demanda Maurice.

— Des traces de sang... Le misérable a assassiné pour les avoir, le clerc de M^e Clergeot...

— Oui, mon principal, M. Robine, dit le notaire en s'avançant... Et vous connaissez le meur-

48 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

L'HÉRITAGE de Jean Séguin

DEUXIÈME PARTIE

IX

— Impossible, hélas ! je n'ose l'espérer. Cette lettre remise à votre neveu dans la journée, hier, et que j'ai retrouvée, près du cadavre du pauvre Robine, ce matin, en pénétrant chez lui, n'est-elle pas une preuve irrécusable ! Quel autre que lui l'aurait portée là ?... Non, voyez-vous, tout l'accuse... Sa présence à Rouen, hier...

— Mais peut-être n'était-il plus à Rouen à l'heure où le crime a été commis ?...

— A quel moment de la nuit est-il revenu ?

— Nous ne saurions le dire... mais Vincente peut nous renseigner...

Elle souleva la servante.

— Vincente, dit-elle, M. Séguin n'est pas encore descendu ?

— Non, mademoiselle... Mais ça n'est pas étonnant, après la chute qu'il a faite cette nuit, en revenant de la gare par le dernier train...

— Chute ?

— Oui, M. Séguin était couvert de sang...

il m'a dit qu'il était tombé sur un tas de pierres, dans l'obscurité...

— C'est bien, Vincente, dit le notaire en la congédiant, et s'adressant aux deux sœurs :

— Eh bien ?... fit-il tristement...

— Eh bien, non, non, répondit avec énergie Juliette Séguin... Cela est impossible... et je le sens bien, puisque je n'éprouve aucun trouble... L'assassin que vous croyez n'est pas mon neveu...

— Le fils de Jean Séguin, criminel, jamais, dit à son tour Pauline.

— Que ne donnerais-je pour partager vos doutes, dit le notaire... Mais quand j'ai là, sur moi...

Un fracas épouvantable couvrit sa voix. Eva se tenait parole et sonnait le déjeuner.

Presque aussitôt elle entra dans le salon, et, prenant le bras de M^e Clergeot, qui ne put se défendre :

— Je me doute bien que toutes vos graves affaires ne sont pas terminées, dit-elle. Mais comme vous avez été prévenu, vous n'avez rien à me reprocher... Je suspends donc l'audience pour aller déjeuner, persuadé qu'à la reprise, les débats seront bien moins moroses... Tante Ninette, tante Pauline, daignez-nous suivre.

Bon gré, malgré elle entraîna l'infortuné notaire... quand fort heureusement pour lui, un incident les arrêta au milieu du vaste hall.

Un homme venait d'y entrer... qui salua.

— Que demandez-vous, monsieur ? demanda Pauline Séguin.

— Parler à M. Maurice Séguin...

Les deux sœurs et le notaire se regardèrent

l'avenue de la Gare, surtout au moment où l'ouverture de la ligne de Brives va réclamer d'autres voies d'accès que celles existantes. Mais enfin cette décision, pour n'être pas héroïque, n'en est pas moins heureuse. Le reste viendra plus tard, par la force des choses.

Nous voulons seulement constater aujourd'hui que les ouvriers de la ville vont trouver immédiatement du travail, car nous ne doutons pas que l'exécution ne suive de très près la résolution du Conseil.

Receptions

Aussi intimes que soient les réceptions, en ce temps de Carnaval, nous ne pouvons taire tout le bien que ces réunions procurent aux diverses branches du commerce local.

A ce titre, surtout, nous devons tous nos éloges aux soirées charmantes de MM^{mes} Ausset, M^{me} Martin et M^{me} Pihier, où se pressait, ces jours derniers, toute la société cadurcienne.

On ne saurait trop applaudir aux amusements mondains, où la grâce, la beauté, la jeunesse se donnent libre et brillante carrière. On ne peut que les souhaiter moins rares ; car ils ont, pour la population travailleuse, les plus heureuses conséquences.

Obsèques de M. Bessières

Nous sommes heureux de reproduire les passages suivants de l'éloquent adieu prononcé sur la tombe du regretté M^e Bessières, par son ami M. Mayzen, du barreau de Cahors, dont l'émotion vraie a gagné tous les assistants.

Messieurs,

L'homme de bien, l'homme si bon et si aimable entre tous, que nous pleurons, nous a été si soudainement ravi, que j'ai besoin de regarder autour de moi, et le lieu où je me trouve, et tous ces amis de Bessières qui se pressent près de ce cercueil, pour m'assurer que c'est sur sa tombe que je parle, et que c'est à lui que je dois adresser le suprême adieu...

Hier encore, son esprit si alerte et si pétillant animait d'un tel éclat cette figure si sympathique, que la crainte d'une fin qui devait, hélas ! être si prochaine, n'aurait pu venir à la pensée d'aucun de nous... Mais, s'il a suffi de quelques heures d'un mal inexorable pour anéantir cette personnalité si accusée et si vivante, son souvenir ne périra pas, et ceux auxquels il a été donné de le connaître garderont longtemps la mémoire de cette intelligence d'élite, et, mieux encore, de ce riche cœur ouvert à toutes les inspirations nobles et généreuses...

La vie de Bessières s'est écoulée tout entière au milieu de nous. Sa grande fortune, les tentations d'un rôle politique qui lui avait été souvent offert, ne purent dans aucune occasion triompher de ses goûts simples et de son aversion pour le bruit et l'éclat.

... Vous n'attendez pas de moi, et vous ne me pardonneriez pas d'insister sur la carrière administrative de Bessières, à laquelle j'ai été trop mêlé pour en parler librement. Qu'il me soit cependant permis de rappeler que cette administration ne fut pas sans être féconde en grands travaux, parmi lesquels le quai de ceinture de la ville, l'abattoir, la halle aux grains, le square Fénélon. La Charité et les établissements ou fon-

tirer ?

— Non seulement je le connais, mais encore je l'ai arrêté cette nuit... C'est un nommé Daniel Hubert, un contumax. Oh ! un gaillard qui n'en est pas à son coup d'essai... Demandez plutôt à M. Maurice Séguin que voici, qui a bien failli devenir sa victime, et dont il avait réussi à prendre la place... Mais soyez sans crainte, son compte est bon... et sa dernière escapade n'est pas de nature à lui attirer des indulgences. Encore merci, monsieur Maurice Séguin, et pardon aussi pour mon ancienne madresse, réparée aujourd'hui... Mesdames, messieurs, j'ai bien l'honneur de vous saluer...

Avec sa vivacité habituelle, M. Etienne dégringola le perron. C'était chose curieuse d'examiner les différentes physionomies des hôtes des Crèches, après le départ de l'agent de la sûreté.

Tante Ninette et tante Pauline étaient transfigurées. Une immense joie se peignait sur leurs visages, où de douces larmes coulaient doucement. M^e Clergeot, encore triste, mais quelque peu penaud, semblait gêné. Maurice Séguin regardait ses tantes, tout prêt à s'élançer dans leurs bras. Vincente tortillait son tablier, la bouche ouverte, abasourdie... Seule, Eva riait doucement.

Ce fut elle qui rompit le silence.

— Et maintenant mon cousin, dit-elle, en s'adressant à Maurice, si vous voulez bien m'offrir votre bras, nous pourrions peut-être enfin déjeuner...

— Comment mademoiselle, vous saviez... ?

— Voilà ce que c'est que de souscrire des billets aux malheureux...

dations de bienfaisance ne furent pas oubliés ; la Société de secours mutuels, dont Bessières fut le président ; l'œuvre de l'extinction de la mendicité, la salle d'asile, l'institut des Frères gardent le souvenir de ses libéralités.

Au conseil général, il sut aussi se faire une place distinguée, et il y fit souvent triompher les intérêts de la ville qu'il représentait. Il vint un jour cependant où Bessières eut à compter avec l'injustice et les passions des partis politiques et avec l'instabilité capricieuse des choses humaines ; il se retira de la vie publique avec le calme et la dignité qui conviennent à une conscience indépendante et fière ; et comme il lui plut d'oublier, je dois oublier aussi !

Desormais, Bessières ne vécut plus que pour sa famille et pour ses amis, auxquels il avait gardé la meilleure part de lui-même...

... C'est au milieu de cette vie si paisible, si heureuse, qui semblait devoir être si longue encore, qu'il s'est senti touché par la mort. Il a supporté cette épreuve avec un calme et une fermeté d'âme qu'on ne lui soupçonnait peut-être pas, et dans toute la plénitude de son intelligence et de sa volonté, il a fait appel aux secours de la religion, et il a pu dans ce moment suprême, et dans toute la sérénité de son âme, dire au digne prêtre qui l'assistait : *Je meurs sans jamais avoir fait volontairement de mal à personne !*

Et c'est ainsi que, par cette fin chrétienne, il a voulu affirmer solennellement les croyances de toute sa vie ; et c'est ainsi qu'il est mort, fidèle à ses convictions, fidèle à ses amis, fidèle à Dieu, à Dieu qui, dans sa miséricorde, lui a réservé la récompense qu'il donne à ceux qui ont été bons sur la terre.

Puisse cette espérance porter une consolation au cœur de la noble femme qui fut la fidèle et dévouée compagne de sa vie, et adoucir pour elle l'amertume de la séparation !

Adieu, mon cher Bessières, ne craignez pas l'oubli de ceux qui vous ont aimé, de ceux auxquels vous gardiez une si large part dans votre affection, et, qui moins heureux que vous, se demandent avec tristesse s'il leur restera ici-bas un ami pour mener leurs funérailles ?

Adieu, cher ami de toute ma vie, adieu encore !

Pour les victimes du froid

M. le ministre de l'Intérieur vient de mettre à la disposition de M. le Préfet du Lot une dernière somme de trois mille francs pour secours exceptionnels aux victimes du froid.

Cette allocation arrête définitivement les secours accordés de ce chef au département à la somme totale de 23.800 fr.

Une première répartition de 14.800 fr. a déjà été faite immédiatement entre les bureaux de bienfaisance des villes et les communes rurales au prorata du chiffre de la population.

Une seconde répartition de 9.000 francs restants va suivre pour parer aux besoins plus spécialement signalés.

Les contributions de 1891

L'administration des finances va mettre en recouvrement les rôles des contributions directes de 1891, dans lesquels l'impôt foncier sur les immeubles bâtis sera, pour la première fois, appliqué d'après les nouvelles règles établies par l'art. 5 de la loi du 8 août 1890.

A cette occasion, l'avis suivant est adressé aux contribuables :

Et, lui montrant son papier de la veille :

— Passer à mon ordre... Vous êtes mon débiteur, mon cousin...

— Oh ! mademoiselle, permettez.

— Nous réglerons plus tard ; pour le moment, dépêchez-vous d'aller embrasser mes tantes, qui eu meurent d'envie, et priez-les de présenter à M^e Clergeot, notaire, son nouveau client, M. Maurice Séguin...

Tante Ninette et tante Pauline le pressaient déjà sur leur cœur... sanglotant à qui mieux mieux.

— Tu vois bien que je n'étais pas folle, disait la première.

— Tu vois bien que nos cœurs ne nous trompaient pas, répondait la seconde.

Un formidable soupir de M^e Clergeot vint troubler la joie de leurs épanchements.

— Mais, mon Dieu, s'écria-t-il tout à coup, si ce misérable vous a tous trompés, il m'a trompé aussi... Et les cinq cent mille francs avancé pour M. Famin...

— Mais, dit rapidement Maurice Séguin, la fortune de Jean Séguin appartient à toute la famille... Rassurez-vous, du reste, maître Clergeot, car c'est par mon ordre que vous avez agi ; vous voyez que je suis déjà un vieux client.

Le tabellion respira plus à l'aise...

— Eh bien ! Vincente, comprends-tu maintenant ? lui dit Eva quand elle apporta le premier service.

— Tiens, parbleu ! si vous m'auriez dit tout ça ce matin !... C'est égal, vous êtes une maligne...

« Il ne paraît pas inutile de rappeler que cette loi a eu pour objet de faire la péréquation de l'impôt foncier entre les différentes propriétés bâties, et que cette péréquation a été exécutée d'après un taux ou tarif uniforme fixé par la loi même, en principal, à 3 20 % (3 fr. 20 pour 100 francs) du revenu net des mêmes propriétés.

» Ce revenu net a été établi lui-même d'après la valeur locative des immeubles telle qu'elle a été déterminée conformément à l'article 34 de la loi du 8 août 1885, sous déduction d'un quart pour les maisons et d'un tiers pour les usines, en considération du déperissement et des frais d'entretien et de réparation. Le chiffre auquel il a été fixé est mentionné dans le cadre de l'avertissement remis à chaque contribuable (ligne affectée aux propriétés bâties).

» Le mouvement des valeurs locatives depuis la fixation des revenus cadastraux antérieurs n'ayant pas été le même sur toutes les parties du territoire, il en est résulté nécessairement que certaines propriétés seront cotées au-dessus, tandis que d'autres le seront au-dessous du chiffre qu'elles payaient jusqu'ici ; mais ces modifications en plus ou moins sont, il est aisé de le comprendre la conséquence forcée de l'application à tous les immeubles bâtis, des règles de la justice distributive.

» Les contribuables qui trouveraient exagéré le revenu net assigné à leurs propriétés auront d'ailleurs en 1891, un délai exceptionnel de six mois pour réclamer une diminution de ce revenu, et, en 1892, un autre délai de trois mois pour présenter une réclamation du même genre contre leur impôt de cette dernière année. Ces délais courront du jour de la publication du rôle, dont la date est mentionnée en marge de l'avertissement (art. 7 de la loi du 8 août 1890). »

Mort subite

Lundi matin, la veuve D. M., âgée de 60 ans, a été trouvée morte sur le plancher de son logement, rue des Petites-Bougeries n° 14. Il résulte des constatations de M. le docteur Leboeuf, que cette malheureuse femme a succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante.

Un fou

Lundi, le sieur G. E., âgé de 25 ans, ouvrier cordonnier à Cahors, a été subitement atteint de folie furieuse.

Il a été conduit à l'hospice en attendant son transfert dans une maison de santé.

Concours d'animaux gras à Cahors DU 2 FÉVRIER

Liste des Lauréats

ESPÈCE BOVINE

- Prime de 150 fr., M. Deveze à St-Médard.
- 130 fr., M. Guilhou, à Luzèch.
- 120 fr., M. Pradin, à Villesèque.
- 110 fr., M. Teygssède, à Gindou.
- 100 fr., M. Fournié, à Rasseils.
- 90 fr., M. Lagrèze, à Arcambal.
- 85 fr., M. Mourgues, à St-Denis.
- 80 fr., M. Pradié, à Uzech-les-Oul.

Mentions honorables

- MM. Sourdès, à Lavercantière.
- Lafarge à Calamane.
- Barrière, à Arcambal.

ESPÈCE OVINE

- Prime de 50 fr., M^{me} v^e Mignot, à Labéraudie.
- 45 fr., M. Cavalé à Arcambal.

— Le tout est de s'en donner la peine. Un dernier exemple. Je savais, depuis hier, que mon véritable cousin était à Rouen, j'ai regardé le timbre de la dernière lettre de maman, et j'ai conclu que père et mère étaient aussi là-bas... auprès de lui... Me suis-je trompée, mon cousin ?

— Non, ma cousine... et si vous voulez bien, nous allons tous aller reconduire M^e Clergeot, et les chercher pour les ramener ici... Acceptez-vous ?

— Si j'accepte... ! J'ai fait déjeuner une heure plus tôt à cause de cela.

FIN

JACQUES BRÉMOND.

SOURCES de l'ÉTAT
VICHY
Célestins - Grande-Grille
Hôpital - Hauterive
Puisées sous la surveillance de l'Etat.



Pour adoucir, velouter,
Blanchir la peau du
visage et des mains rien
n'égale la Crème Simon.
Evitez les contrefaçons étrangères.
Rue de Provence, 36, PARIS.
Rue de Béarn, 41, LYON.

- 40 fr., M. Brugalière à St-Denis.
- 35 fr., M. Soulié, à St-Médard.
- 30 fr., M. Lamelle, à Cahors.
- 25 fr., M. Mourgues, à Maxou.
- 20 fr., M. Sers, à Donelle.
- 15 fr., M. Souleillou, à Bégoux.

Mentions honorables

- MM. Cubaynes, à Labéraudie.
- Miquel, aux Ramonets
- Escrouzailles, à Arcambal.

Foire de Cahors

La foire du 2 février a donné lieu à beaucoup de transactions et les divers marchés étaient bien garnis.

Le concours annuel des animaux gras avait attiré sur le marché aux bœufs beaucoup de monde. Les bœufs gras valaient de 35 à 38 fr. les 50 kil.; les prix des bœufs d'attelage sont ceux des marchés précédents.

Moutons ou brebis amenés, 1,500 environ ; on a été vendus à raison de 70 à 80 cent. le kilog, poids vif.

Le prix des porcs gras a été de 47 à 52 fr. les 50 kilog, les jeunes se sont vendus aux cours des précédents marchés.

Halle. — Le blé apporté, 240 hectolitres environ, a été vendu au prix moyen de 20 fr. l'hectolitre.

Mais en vente, 160 hectolitres ; prix moyen, 11 fr. l'hectolitre.

Les pommes de terre valaient de 4 fr. 50 à 4 fr. 80 l'hectolitre.

Les volailles grasses, de 65 à 75 cent. la livre.

Les œufs, de 80 à 85 cent. la douzaine.

Ni vol ni accident à signaler.

Le fratricide de Rampoux

Un horrible assassinat vient d'être découvert dans la commune de Rampoux, arrondissement de Gourdon. Un homme de cette commune a été tué par son frère. Voici comment et dans quelles circonstances atroces :

Les deux frères Denis et Ambroise Galand, du lieu de Bouscailloux, commune de Rampoux, le premier conseiller municipal, homme assez lettré, le second modeste propriétaire, jouissant tous les deux de la considération de leurs concitoyens. — vivaient depuis quelque temps en mésintelligence. Ambroise se proposait d'intenter à son frère une action en rescision de partage pour cause de lésion, et des discussions s'élevaient souvent entre eux à ce sujet.

Dans la nuit du 24 au 25 décembre dernier, Denis Galand, sous le prétexte de faire retrouver une certaine quantité de blé qui, quelques jours auparavant, avait été soustraite à Ambroise, conduisit ce dernier dans la grange d'un de leurs voisins, nommé Séguin, où devait se trouver ledit grain. Ambroise suivit son frère sans aucune défiance. Une fois dans la grange, Denis dit à son frère de faire des recherches avec une lanterne, et, profitant du moment où Ambroise tournait le dos, Denis, sortant un pistolet de sa poche, lui en tira un coup dans la tête.

Ambroise tomba à terre ; mais il n'était pas encore mort. Alors le meurtrier, s'armant d'un hoyau (espèce de pioche), s'acharna sur sa victime avec une férocité telle qu'il lui brisa complètement le crâne, le frappant à coups redoublés sur la nuque ou autres parties de la tête.

Le forfait accompli, Denis poussa son frère sous des fagots et se retira. Dans la nuit du lendemain, craignant qu'on découvrit trop tôt le cadavre de la victime, il le chargea sur les épaules et alla le jeter dans une grande mare située à 800 mètres environ de la grange, afin de faire croire à une noyade.

Le 30 janvier, personne ne s'apercevant de la disparition d'Ambroise, l'assassin, croyant ainsi écarter tout soupçon eut l'infamie idée d'aller avertir lui-même la gendarmerie de Salvia de cette disparition en l'invitant à faire des recherches dans le pays pour s'assurer si son frère n'avait pas été assassiné. Et il ajoutait que lui ne devait en rien être responsable de sa mort, si mort il y avait. La gendarmerie fit aussitôt les recherches sollicitées par le coupable lui-même, et M. le brigadier Panebiau, qui en cette circonstance, a fait preuve d'une réelle habileté, découvrit tout près d'une étable à porcs, appartenant à Ambroise Galand, une fosse récemment creusée et préparée pour recevoir un corps humain. Le brigadier dit alors à brûle-pourpoint à Denis Galand :

— C'est là, malheureux, que vous espériez mettre votre frère ! Oh est-il ?

Sans trop se troubler, l'autre répondit : — Non, je cherche une source ; mais à vous, qui êtes un homme, je vais vous dire où il est.

Et il indiqua la mare en question.

Sur ces paroles, qui ne laissaient plus aucun doute, le brigadier mit l'assassin en état d'arrestation et fit aussitôt avertir le parquet de Gourdon, qui se rendit immédiatement sur les lieux pour procéder aux constatations légales.

Le crime a été prémédité et exécuté dans des conditions tellement horrible que l'on se demande si l'on est réellement en présence d'un assassin vulgaire ou d'un criminel irresponsable

de son crime, tant son inconscience est grande et son cynisme révoltant, car Denis Galand a voulu assister et aider les docteurs dans l'autopsie du malheureux Ambroise.

Denis Galand est âgé de 43 ans; il est marié et père de trois enfants. Ambroise était âgé de 38 ans; il était célibataire et devait laisser l'héritage à son frère.

Cet événement a jeté les habitants de la commune de Rampoux, d'ordinaire si paisible, dans la plus profonde consternation.

FAITS DIVERS

EXÉCUTION D'EYRAUD

Paris, 3 février.

A 7 heures précises, la lourde porte de la cellule n° 1, où furent Pranzini, Prado, Allorto, Ribot, Gréomay, Mathelin et tant d'autres encore, grince sur ses gonds, et les hommes de justice s'approchent du condamné qui dormait toujours.

Il y avait là le directeur de la Roquette, M. de Bauquesne; M. Goron, chef de la sûreté qu'accompagnait son secrétaire; le juge d'instruction Louiche et son greffier; M. Vigier, chef de cabinet de M. Lozé; M. Horoch, greffier de la cour d'appel; enfin M. Hamon, commissaire de police, qui remplaçait son collègue du quartier, M. Leygonie, en congé pour quelques jours.

Il faisait petit jour dans la cellule. Sur la table de bois blanc, on voyait des feuilles de papier couvertes d'une grosse écriture; quelques lettres sans doute qu'écrivait le condamné à sa malheureuse famille.

Un gardien s'approche d'Eyraud et le frappe doucement à l'épaule. Il relève la tête, regarde autour de lui. Tout le monde se découvre; il a compris.

Une minute s'écoule sans qu'il profère une seule parole: ses yeux s'ouvrent démesurément; une pâleur blafarde couvre son visage, un tremblement agite ses lèvres.

— Il faut avoir du courage! lui dit M. Beauquesne. Le président de la République n'a pas pu vous faire grâce. L'heure est venue.

— L'heure! répète-t-il comme un rêve... L'heure?... Alors!... On va...

Maintenant il est debout; on lui présente les vêtements qu'il portait à l'audience, la coutume voulant que le condamné ne porte pas, en allant à la mort, l'uniforme de la prison.

D'abord Eyraud ne paraît pas comprendre.

— Il faut changer de vêtement, lui dit M. Beauquesne.

Très lentement, Eyraud deboutonne sa veste de bure, quitte son pantalon et remet celui qu'on lui a vu lors du procès. Sur ses épaules, on jette son veston. Le voilà prêt.

— Désirez-vous causer avec M. l'abbé Faure? lui demande M. Beauquesne. Vous le pouvez.

— Pourquoi faire? C'est inutile répond-il. J'aurais voulu écrire, mais il est trop tard.

— Que faut-il dire à votre femme et à votre fille? demanda l'abbé Faure.

— Dites-leur qu'elles s'aiment bien, qu'elles soient heureuses qu'elles ne se quittent jamais et qu'elles me pardonnent!

Il prononce ces paroles d'une voix triste, très basse. Puis il paraît attendre. On l'emmène.

Il est 7 heures 7 minutes. On se met en marche. Le cortège suit d'abord un couloir étroit et mal éclairé. M. Beauquesne précède le condamné, que soutiennent les deux aides de l'exécuteur.

Quelques pas, et l'on arrive dans la salle avant le greffe, où M. Deibler procède, avec le greffier de la Roquette, à la formalité de la levée d'écrou: « L'an mil huit cent quatre-vingt onze, le trois février, à 7 heures 30 du matin, l'individu écrivain ci-contre, sous le nom d'Eyraud, a été remis à l'exécuteur des arrêtés criminels en vertu du réquisitoire du procureur général, en date du 2 février courant », et le bourreau a signé au-dessous, d'une grosse écriture: « Deibler ».

Pendant ce temps, un aide échancre la chemise du condamné, tandis qu'un autre lui met des entraves aux pieds.

— Vous serrez trop, murmure Eyraud, vous me faites mal.

On lui attache ensuite les mains derrière le dos avec une petite ficelle.

— Mais vous me faites mal, répète le condamné, Je vous dis que vous me faites mal!

Voulez-vous prendre un cordial? lui demande M. Beauquesne.

— Non, ce n'est pas la peine. Cela me ferait du mal.

La toilette va s'achever. Tout à coup, le patient relève la tête et s'écrie:

— Allons! ils ont gagné leur affaire! Elle est jolie, celle-là! on va décorer Gabrielle Bompard! la geuse!

Puis, il se répand en invectives, contre M. Constans.

Brusquement une pensée lui traverse l'esprit.

— Je ne veux pas qu'on livre mon corps à la Faculté de médecine, dit-il énergiquement. Je ne le veux pas. J'en ai bien le droit!

— Rassurez-vous, répond M. Beauquesne, votre famille a fait le nécessaire.

Eyraud se lève, blême mais ferme. On quitte l'avant-greffe. Une porte s'ouvre. Voici le cortège dans la cour. Il fait froid; le temps est gris. Au dehors, on entend un gros murmure de la foule. Trois cents personnes sont là, qui attendent le moment suprême.

— Sabre au clair!

Un frisson court la foule. Toutes les têtes se découvrent. La porte s'ouvre, et l'on aperçoit le condamné marchant entre les deux aides qui le soutiennent.

Eyraud se tient très droit et regarde de droite et de gauche. L'abbé Faure lui montre un crucifix et cherche à lui dérober la vue de la guillotine.

On avance de l'échafaud. On n'en est plus qu'à deux pas. L'aumônier se penche vers Eyraud. Il l'embrasse sur les deux joues et s'efface. Alors la bouche du patient se contracte, ses membres s'agitent et de nouveau, il se répand en injures contre le ministre de l'intérieur. Par derrière, les aides le poussent sur la bascule; un cri, un mot:

... Constans!...

Puis le bruit que fait le couperet en glissant dans les rainures. Un coup sourd, un énorme jet de sang: Tout est fini!

Gabrielle Bompard

On lit dans la Presse:

La maison centrale de Clermont est la plus importante des maisons centrales de femmes; il y a environ huit cents détenues à l'effectif.

A côté du bâtiment principal, se trouve, adossé à la buanderie et aux cuisines, le quartier cellulaire.

Là, quarante femmes sont enfermées au régime de l'isolement par punition et autant environ y sont en « observation ».

Pour toutes les prisonnières, c'est le régime en commun; il n'y a d'exception que pour les punies et pour les « nouvelles ».

C'est le cas de Gabrielle Bompard.

Dès son arrivée, la complice d'Eyraud a été dépouillée de ses vêtements « civils », qu'on lui avait rendus pour le transfert de Nanterre à Clermont, et elle a pris l'uniforme.

Après examen du médecin, elle a été reconnue susceptible d'être soumise « au régime de l'emprisonnement individuel provisoire », et on l'a placée dans une des cellules du quartier dit réservé.

Là, elle n'a aucune communication avec ses compagnes de détention; mais, comme il s'agit de la soumettre à une sorte de période d'essai avant de la placer dans un atelier commun, elle n'est presque jamais isolée.

Presque constamment, une des quatre religieuses qui s'occupent des nouvelles venues, demeure avec Gabrielle Bompard, cause et travaille avec elle.

On a déjà confié à la détenue des travaux de « couture fine », en raison de son « habileté de main ».

Nous n'avons pu, et pour cause, voir par nous-même la jeune complice d'Eyraud, car personne, en dehors des fonctionnaires, ne peut voir les détenues dans le quartier cellulaire.

Mais ceux qui peuvent, par leurs fonctions, l'approcher, ont bien voulu nous donner quelques intéressants renseignements sur leur nouvelle pensionnaire.

Les voici en quelques mots: Bon caractère, gai et communicatif, bavarde, ajoute le directeur, travaille avec beaucoup d'adresse et de goût, mais s'arrête souvent pour causer.

D'abord ennuyée et maussade, elle a repris sa gaité depuis qu'elle sait n'avoir plus que quelques jours à faire de solitude relative.

S'inquiète assez peu de son ancien amant.

Fait de nombreuses questions à ses surveillantes au sujet du régime de la maison, des punitions et des récompenses que l'on peut encourir ou mériter.

Mange d'un bon appétit, dort bien, n'a pas eu une seule crise nerveuse et se déclare satisfaite de ne plus porter « l'affreux robe grise de Nanterre », qui est, à Clermont, remplacée par une robe de nuance claire mélangée de blanc et de bleu.

La détenue s'inquiète déjà de savoir comment elle pourra obtenir une réduction de peine.

La religieuse préposée à sa garde l'a avertie que « l'on tolérerait bien quelques petites conversations, mais que les bavardes étaient très mal notées ».

Un cas de léthargie

Un cas de sommeil assez rare vient d'être constaté chez un logeur de la rue Gambetta, à Reims.

Mercrdis, 21 courant, une jeune domestique, âgée de 22 ans, nommée Louise Béguin, née à Oru (Orne), de passage à Reims, vint loger chez M. Matile, dans la soirée. Elle se coucha aussitôt. Depuis elle ne s'est pas éveillée. Elle a été transportée à l'Hôtel-Dieu où elle a été admise d'urgence.

La cruauté d'un officier

Les journaux de Mâcon parlent d'un acte de brutalité atroce, commis par un sous-lieutenant du 134^e, à la caserne Joubert.

Un soldat, pour une faute légère, fut contraint de se déchausser et de rester les pieds nus sur la glace, dans la cour de la caserne, pendant que ses camarades de la même compagnie formaient, par ordre, un cercle autour de lui.

Non content de cela, le sous-lieutenant fit remplir le sac de ce malheureux de sable et lui fit faire l'escrime à la baïonnette pendant près de trois heures.

L'auteur de cet acte de barbarie vient d'être puni de trente jours d'arrêts.

A coup sûr, il ne les a pas volés.

Le gaz d'eau

Nous signalons comme très intéressant pour notre industrie nationale les travaux récemment entrepris aux Etats-Unis pour utiliser le gaz d'eau. On obtient ce gaz en dirigeant alternativement sur du charbon incandescent de la vapeur d'eau surchauffée et un courant d'air. MM. Schilling, Siemens, Dowson et Wilson, viennent de construire, d'après ce principe, plusieurs appareils qui tous donnent une solution rationnelle du problème du chauffage, car ils produisent un gaz plus riche que celui de la houille, capable de donner une flamme de température plus élevée, et dont l'emploi est particulièrement approprié aux moteurs à gaz. Cependant le gaz d'eau ne laisse pas que de présenter certains inconvénients: il met en liberté dans l'atmosphère une quantité notable d'oxyde de carbone, composé éminemment toxique. Pour détruire ce dernier corps, M. Lunge, de Zurich, propose d'utiliser une découverte récente de trois chimistes anglais, MM. Mond, Langer et Quincke, qui ont trouvé le moyen de fixer l'oxyde de carbone sur le nickel légèrement chauffé. Cette indication est d'autant plus précieuse que c'est surtout la toxicité du gaz d'eau qui, chez nous, en limiterait l'usage. Nous allons donc pouvoir l'employer sans danger à l'éclairage, au chauffage et surtout à l'alimentation des moteurs à gaz de plus en plus répandus dans l'industrie. C'est un progrès important.

Antonin ROCHE,
Docteur ès-sciences.

THÉÂTRE DE CAHORS

Direction NARTIAL

Samedi 21 février 1891

Représentation extraordinaire avec le concours de:

- Blanche ROSENDAL, de la Renaissance;
- Jeanne PERVIANY, du Palais-Royal;
- Sarah SIMON, des bouffes;
- Mathilde BOISSIER, des Variétés;
- Gabrielle D'ARCOURT, des Folies-Dramat.;
- Mlle PERRUSON, des Bouffes;
- M. MARTIAL, de l'Ambigu;
- M. DERVAL, de la Gaité.
- M. DESAYES, du Châtelet;
- M. HAMEL, des Variétés.

Une seule représentation du grand succès

LES

Locataires de M. Blondeau

Comédie-Vaudeville en 5 actes par H. Chivot

On commencera par

A la Baguette

Comédie en 1 acte

Grands Bals du Carnaval

PARÉS & MASQUÉS

Le Dimanche 8 Février.

Le Mardi 10 Février.

Le Mercredi 11 Février.

BRILLANT ORCHESTRE

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME du 8 FÉVRIER
de 3 h. à 4 h. du soir
(Allées Fénélon)

- Pas Redoublé Leroux.
- Le duc d'Olonne (ouverture) Auber.
- Madrigal de François I^{er} Lamothe.
- Le Désert (ode symphonique) Félicien David.
- Le Verre en main (polka) Farbach.

Pilules Suisses!

Le médicament le plus populaire de France.

CHEMIN DE FER D'ORLEANS

Excursions aux Stations d'hiver des Pyrénées

Arcachon, Pau, Biarritz

Tarif spécial A n° 11 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans pour:

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary, Pau, St-Jean-de-Luz, et Salies-de-Béarn.

Durée de validité: 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une Gare située à 500 kil. au moins de la station balnéaire, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

Bourse de Paris

Cours du 4 Février 1891

RENTES

- 3 0/0 perpétuel.....compt. 95 40
- 3 0/0 amortissable.....compt. 95 95
- 3 0/0 Emprunt 1891..... 93 95
- 4 1/2 0/0 1883.....compt. 105 10

Valeurs Françaises

ACTIONS

- BANQUE DE FRANCE..... 4360 »
- CRÉDIT FONCIER..... 1290 »
- SOCIÉTÉ GÉNÉRALE..... 510 »
- COMPTOIR N°1 D'ESCOMPTE..... 655 »
- EST (Chemin de fer)..... 900 »
- LYON..... 1510 »
- MIDI..... 1312 50
- NORD..... 1863 »
- ORLÉANS..... 1550 »
- OUEST..... 1060 »
- GAZ, C^{ie} parisienne..... 1447 50
- CANAL DE SUEZ..... 2410 »
- CANAL DE PANAMA..... 43 75
- Etablissements DECAUVILLE..... 530 »

OBLIGATIONS

- LYON (fusion)..... 445 25
- EST 3 0/0..... 438 »
- MIDI 3 0/0..... 439 25
- NORD 3 0/0..... 447 »
- ORLÉANS 3 0/0..... 448 »
- OUEST 3 0/0..... 439 25
- SUD DE LA FRANCE..... 416 »
- OUEST-ALGÉRIEN..... 420 »
- EST-ALGÉRIEN..... 424 »
- OTTOMANES, priorité 5 0/0..... 417 »
- CRÉDIT FONCIER, fonce. 3 0/0 1853..... 593 »
- — — 4 0/0 1863..... 518 »
- — — fonce. 3 0/0 1877..... 387 50
- — — comm. 3 0/0 1879..... 468 »
- — — fonce. 3 0/0 1879..... 466 »
- — — comm. 3 0/0 1880..... 464 50
- — — fonce. 3 0/0 1883..... 417 50
- — — 3 0/0 1885..... 457 50
- — — bons 100 fr. av. lots..... 69 50
- GAZ, C^{ie} parisienne..... 519 »

Valeurs Étrangères

- RUSSE, 4 0/0 1889..... 199 85
- RUSSE, 4 0/0 consolidé..... 99 40
- PORTUGAIS 3 0/0 (rente)..... 55 »
- PORTUGAIS 4 1/2 0/0 1889..... 435 »
- LOMBARDS, 3 0/0..... 344 »
- SARAGOSSE 3 0/0..... 395 »

Valeurs en banque

- Ch. RUSSE (gr. Société)..... 658 55
- Oblig. GUAYAQUIL (Équateur) 6 0/0..... 470 20
- PORTO-RICO 3 0/0..... 270 »
- BAHIA (Brésil) 5 0/0..... 450 »

BULLETIN FINANCIER

du 4 février 1891

L'amélioration que nous constatons hier s'est mieux accentuée aujourd'hui. On s'aperçoit maintenant, la liquidation terminée que l'argent est abondant. Comme les reports ne donnent pas un intérêt rémunérateur. Il faudra bien qu'on arrive à employer les capitaux disponibles. Il est donc bien difficile de voir la baisse.

Le 3 0/0 est à 95.40, le nouveau fait 93.90, le 4 1/2 est très ferme à 105.17 1/2.

Les Actions de nos grandes Sociétés de crédit sont fermes. La Banque de France est à 4.345. Le Crédit foncier est à 1283 75. La Banque de Paris s'avance à 838.75. Le Crédit lyonnais reprend à 833.75.

Les chemins Portugais sont mieux tenus à 520.

L'Italien a repris aujourd'hui son mouvement en avant et est à 93.60. C'est, il nous semble, aller un peu vite en besogne. L'extérieure s'avance à 76 1/2. Les valeurs ottomanes ne connaissent plus d'obstacles.

En Banques les valeurs de cuivre sont en reprise. L'Alpine est à 218 12 1/2, le Laurium Grec fait 154.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTE DU CARNAVAL
— 1891 —

Billets d'Aller et Retour à prix réduits

A l'occasion des Fêtes du Carnaval, les billets d'Aller et Retour comportant une réduction de 25 % sur le prix du tarif général, délivrés les Samedi gras, Dimanche, Lundi et Mardi gras (7, 8, 9 et 10 février), seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains de la journée du Mercredi des Cendres (11 février).

Les billets de ou pour Paris conserveront leur durée de validité lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe 225 fr. — 2^e classe 170 fr. — Durée de validité : 45 jours.
2^e, 3^e et 4^e itinéraires : 1^{re} classe, 180 fr. — 2^e classe 135 fr. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Enfin, il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduits de 25 %, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations d'hiver des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Pau, Biarritz

Tarif spécial A n° 34 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re} et 2^e classes sont délivrés à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Toute l'année, pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary, Pau, St-Jean-de-Luz et Salies-de-Bearn.

Avec les réductions suivantes, calculées sur

les prix du Tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 3 personnes	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 —	et plus 40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 35^e année. — N° 1766. — Sommaire du 31 janvier 1891. — Texte : Courrier de Paris par Pierre Véron. — Nos gravures. — « Le Dragon vert », nouvelle, par Paul Bonhomme. — A travers la science, par Emile Gauthier. — Variété, par G. Lenôtre. — Théâtres, par Hippolyte Lemaire. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Bibliographie. — Echees, par S. Rosenthal. — Récréations. — Rébus.

Gravures : La chapelle ardente du prince Baudouin; Les abords du palais du comte de Flandre au moment de l'arrivée du roi et de la reine des Belges. — La misère à Paris. — La procession du jour de l'Épiphanie à Saint-Jean-de-Luz. — Le Théâtre illustré : « Thermidor ». — M. Welty, nouveau président de la Confédération helvétique. — Le bal des Incohérents dans la salle des Folies-Bergère. — « Les filles Mauvoisin », par Paul Perret. — Echees, par S. Rosenthal. — Récréations. — Rébus.

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE, dans les deux livraisons qu'elle publie cette semaine (n°s 289-290), donne l'histoire et l'analyse de toutes les « Constitutions » qui ont tour à tour régi notre pays. Elle y ajoute un exposé rapide des constitutions de tous les grands peuples étrangers. Cet important article, qui fournit la matière d'un gros volume, est de nature à intéresser très vivement tous nos lecteurs; auxquels nous le recommandons tout spécialement.

Une livraison-spécimen est envoyée contre 1 franc en timbres-poste.

H. Lamirault et C^o, 61, rue de Rennes, Paris.

LE BON JOURNAL. Administration et Rédaction, 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du 5 février 1891 : — Jules Mary : Le Mariage au serin. — Pierre Maël : Mer bleu (suite). — Charles Mérouvel : Une nuit de noces (suite). — Emile Zola : La Faute de l'abbé Mourot (suite). — Henry Créville : Le Passé. — A.-J. Dalsème : L'Envers de Paris (suite).

LE MUSÉE DES FAMILLES. — Sommaire du 1^{er} février 1891. — Les dix doigts de Jean Ruthé, par Sixte Delorme. — Le sommeil de Lahirette, par François Deschamps. — L'agenda de Jean Bonhomme. — Le Serin et le Moineau, poésie, par R. Fleury. — Le Royander-Goa, par Georges Gand. — Science en Famille, par L. Balthazard. — Sans lui, par Louise Mussat. — Le secret de l'Écrivain public, par Léila Hanquim. — Bataille de Beaugé, par Désiré Lacroix. — Mosaïque, par Eug. Müller.

Illustrations par Jacques Wagrez, F. Davy, Albert Guillaume, C. Gilbert, M. Mompes, H. Bressler, Gaillard, etc., etc., et d'après de vieilles estampes.

Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

LA NATURE. Bureaux à la librairie G. Masson, éditeur, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du 31 janvier : — La marine chilienne : D. Bellet. — Les races de pigeons voyageurs : L'-Colonel de Rochas. — La photographie pratique. — Expérience de marche. — Etude expérimentale des exercices physiques : Georges Demy. — Le traitement de la phthisie : Dr A. Cartaz. — Les profondeurs de la mer Noire. — Le chemin de fer de la Jungfrau en Suisse. — Distribution de l'énergie électrique par les courants alternatifs à Paris. — J. Lafargue. — Nécrologie. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 26 janvier 1891 : Stanislas Meunier. — La mécanique des jouets : Arthur Good. — « Supplément » : Boîte aux lettres. — Communications diverses. — Recettes et procédés utiles. — Bulletin météorologique de la semaine.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul et dans toutes les bonnes Pharmacies.

PHthisie-BRONCHITE

LA Librairie DELAHAYE, place de l'École-de-Médecine, vient de publier la 2^e édition du Dr Jules Boyer, ex-interne des Hôpitaux, sur la guérison de la Phthisie Pulmonaire et de la Bronchite Chronique. Chacun lira avec intérêt cette brochure, dans laquelle le savant praticien a pu résumer, dans un langage à la portée de tous, ses longues études sur ces terribles maladies, leurs causes, leurs symptômes, leurs diagnostics et les moyens de les guérir. Des milliers de guérisons, même dans des cas où le malade était condamné par tous les médecins, expliquent la rapidité avec laquelle les vingt et une premières éditions ont été répandues en France et à l'Étranger. (Envoi 1^{er} contre 1 fr. 50.)

Contre la **COQUELUCHE** TOUX et la le Sirop pectoral de Nasé de Delangrenier sera donné avec succès et sécurité aux Enfants, car il ne contient ni opium, morphine ou codéine, dont les dangers sont signalés par le corps médical entier. Dépôts dans toutes les pharmacies. Prix : 2 francs.

INJECTION BROU

40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Écoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix : 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien 102, RUE RICHELIEU, PARIS

Eviter les contrefaçons **CHOCOLAT MENIER** Exiger le véritable nom

LISEZ le MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS, qui fournit gratuitement, verbalement ou par lettre, à tous ses abonnés, les renseignements complets sur toutes les valeurs cotées ou non cotées, publie régulièrement les Listes de tous les Tirages et des Échéances de Coupons, donne une Revue détaillée de la situation financière et des informations sur les Assemblées des Actionnaires. — On s'abonne dans tous les bureaux de poste, ou à la direction : 23, rue de la Sourdière, Paris. 8 fr. par an, parait tous les jeudis. (27 années d'existence) Envoi gratuit d'un numéro sur demande.

ALPH. SÉGUELA, FILS

PÉPINIÉRISTE-VITICULTEUR

CAHORS. — 14, Avenue de la Gare, en face l'ancienne gare. — CAHORS

VIGNES AMÉRICAINES, ARBRES & ARBUSTES

Plants greffés : en alicante H. Bouschet, auxerrois-méreau, et autres variétés du pays.
Producteurs directs : racinés et boutures tels que Othello, Herbemonts, Jacques, etc.
Boutures riparia : tomenteux et glabres pour le greffage sur table.
Racinés riparia : pour le greffage sur table et la plantation à demeure.

Arbres fruitiers, Arbres et Arbustes d'ornement; Arbres pour avenues, Chênes truffiers

PÉPINIÈRES A CAILLAG

Constructions Rustiques, entreprise de jardins avec plans et devis. Rocailles Artificielles.

UNIVERSITÉ DE FRANCE

ÉCOLE DE NOTARIAT

ENREGISTREMENT & HYPOTHÈQUES DE TOULOUSE

Fondée sur l'avis du Conseil supérieur de l'Instruction Publique, en vertu d'un arrêté de M. le Ministre

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

Directeur : M. CLÉRI MALIGE

5, Rue du Sénéchal, 5

La rentrée est fixée au 15 octobre prochain

NOTA. — Les heures des cours sont établies de manière à permettre aux élèves de travailler dans les études de notaires pour faire leur stage, et d'assister aux cours de la Faculté de Droit.

Les élèves qui désireront être admis, sont priés d'en donner avis au directeur. Les parents reçoivent chaque fois les notes méritées par leurs enfants.

Vin de Peptone de CHAPOTEAU

Pharmacien à Paris
La Peptone est le résultat de la digestion de la viande de bœuf par la pepsine comme par l'estomac lui-même. On nourrit ainsi les malades, les convalescents et toutes personnes atteintes d'anémie par épuisement, digestions difficiles, dégoût des aliments, fièvres, diabète, phthisie, dysenterie, tumeurs, cancers, maladies du foie et de l'estomac.
Dépôt : Toutes Pharmacies

Quinine de Pelletier

Adoptée par tous les médecins pour sa pureté et son efficacité contre les Migrations, les Névralgies, les Accès fébriles, les Fièvres intermittentes et paludéennes, la Goutte, le Rhumatisme, les Sueurs nocturnes. Chaque capsule s'avale plus facilement que les cachets et porte le nom de PELLETIER.
C'est le plus puissant des toniques connus; une seule capsule, prise au moment des repas, représente un grand verre de vin de quinquina.
Dépôt : Toutes Pharmacies.

GUÉRISON Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.
Même dans les PLATES-ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres. Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENOIR, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspondance.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

VIGNES AMÉRICAINES

PAR MILLIONS A LA VENTE

de plants directs, porte greffes et de plants greffés-soudés
PRIX TRÈS MODÉRÉS

S'adresser au propriétaire : M. Victor COMBES

Chevalier du Mérite agricole, à Vire, par Puy-l'Évêque (Lot)

Envoi franco du prix-courant sur demande

VIENT DE PARAITRE :

Expériences pratiques sur la Culture des Vignes américaines

PAR M. VICTOR COMBES

En vente chez l'auteur et principaux libraires

PRIX : 3 fr. FRANCO-POSTE

Etablissement Hydrothérapique

DES

ALLÉES FÉNELON, N° 6

Le Public est prévenu que M^{me} Sabatié vient de faire placer dans son Etablissement, l'Appareil de Suspension de M. le Docteur CHARCOT, pour le traitement de l'Ataxie locomotrice et autres maladies nerveuses.

HONORÉ Photographe
77, BOULEVARD GAMBETTA, 77
CAHORS